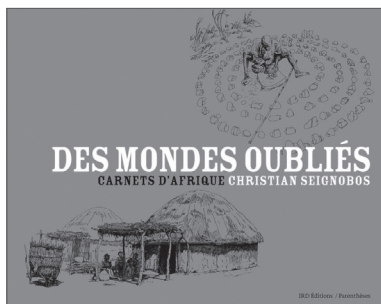


Analyses bibliographiques

Christian Seignobos

Des Mondes oubliés

Carnets d'Afrique



Marseille, Éditions IRD/Parthènes,
2017, 310 p., EAN : 9782863643150,
38 €.

Avec cet ouvrage de 310 pages, Christian Seignobos, chercheur à l'IRD (Institut de recherche pour le développement), nous offre un aperçu significatif de ce que furent le destin et les affects de nombre de chercheurs épris du Sahel juste après les indépendances. Chercheurs de la génération avant le numérique, scientifiques arpentant pendant plusieurs décennies un même terrain, géographes peu touchés par la course-poursuite théorique et quantitative de la « nouvelle géographie » biaisant leur « égo-histoire ». Avec sa touche personnelle : un art peu commun du portrait et du paysage dessiné au crayon, l'auteur réinvente le regard que l'on porte sur les sociétés - supposées « traditionnelles » - et les milieux qu'elles ont façonnés.

L'évolution du continent subsaharien (insécurité, recherche nationale de plus en plus dense) et du contexte européen (crédits en baisse, moindre appétence pour la recherche empirique et la ruralité africaine), donne à ce témoignage une

forte dimension emblématique. Christian Seignobos présente ici un récit de son itinéraire de géographe ruraliste et africaniste, cette forme d'attention aux objets et à la vie quotidienne, aux rites exotiques et à l'utilisation matérielle et symbolique des ressources naturelles.

Ces catégories de la connaissance peuvent paraître désuètes en 2017 – encore qu'une attention écologiste recycle, sans les précautions nécessaires, l'inventaire naturaliste en honneur à l'IRD, initié y a quatre décennies. Elles reflètent la place occupée par le terrain comme lieu d'élaboration empirique (inventaires raisonnés et restitués par l'écrit et le dessin), une expérience et un savoir précieux qui ont plus ou moins disparu dans les textes de tous ceux qui nous parlent, par exemple, de la pauvreté africaine derrière la seule grille de lecture statistique.

« Roi de la brousse », Christian Seignobos a arpenté pendant quatre décennies en Toyota double cabine et en pirogue ce bassin du lac Tchad (surtout au Cameroun et au Tchad), qui fut déjà dévasté au XIX^e siècle par le *Jihad*, porté par les disciples d'Usman Dan Fodio depuis Yola (Nigeria). Territoire favori des anthropologues, il est aujourd'hui encore ravagé par le *Jihad*, mené par Boko Haram, contre toutes les modernités occidentales. C'est sous le signe de la disparition des « cultures anciennes » qu'il nous conte autant qu'il nous raconte ce que fut cette région. Six chapitres nous décrivent l'histoire rurale de ce territoire : paysages humanisés (chap.1), architectures soudaniennes (chap.2), paysanneries (chap.3), peuples éleveurs (chap.4) et pêcheurs (chap.5) faune sauvage (chap.7). Deux chapitres (6 et 8), relevant plus de l'exercice biographique,

nous livrent les péripéties personnelles de l'auteur, ses doutes et interrogations, mais aussi sa nostalgie d'un monde qui disparaît.

C'est ici qu'il retrouve la perspective du maréchal des Logis Ernest Psychari développée dans *Terres de sommeil et de soleil* en 1908, auteur et soldat intéressé par des sociétés « sans aucune des altérations qu'y apporte partout ailleurs notre civilisation envahissante ». Ainsi, les cases obus *Musgum*, disparues dans les années 1970, ont fait l'objet d'une attention particulière après avoir été le symbole de l'Afrique équatoriale française (AEF) dans l'exposition coloniale de Vincennes de 1931. Il a ainsi pris racine dans le bassin du lac Tchad au point de s'y sentir en très forte empathie avec ses « objets de recherche ». Tout ceci l'a poussé à une géographie culturelle admirable devenue à la mode depuis trois décennies.

Une forte subjectivité habite donc ce récit illustré par plus de trois cent cinquante dessins et cartes. Fréquentant les missions catholiques et ayant vécu au village, Seignobos n'en prête pas moins attention à l'évolution des sociétés et à leurs formes d'accommodement avec une réalité pas toujours bien acceptée. Ainsi, l'administration obligea les montagnardes à se vêtir en 1964-65, ce qui induisit des épidémies de possessions féminines. En 1972, il plaide au tribunal de justice de Maroua pour défendre un voleur de bétail qu'il essaie vainement d'innocenter. Dans les années 1990, il fait un rapport sur les coupeurs de route transfrontaliers (*zargina*) qui pimentent la vie routière du Cameroun septentrional. Certains deviendront rebelles en République centrafricaine au sein de la Séléka, milice qui combat les chrétiens anti-*balaka*. Cette même année, il se fait arrêter sur le terrain montagnard par des hommes armés. En 2005, il est enlevé en ville. À partir de l'an 2000, la montée de l'intégrisme chez les Peul et

Mbororo musulmans l'oblige à débiter plus souvent des sourates du Coran. Il conte aussi la saga des mobylettes et motos qui font éclater un espace morcelé, circuler les rumeurs et booster la contrebande. C'est le développement qui marche ! C'est aussi l'un des vecteurs essentiels du jihadisme extrêmement meurtrier de Boko Haram pour opérer – prises d'otages, encercllements de village et attentats.

Géographe culturel disciple de Paul Péli-sier, Christian Seignobos ne cède pas au culturalisme et ne tombe pas dans l'idéologie du terroir – malgré sa boulimie de terrain – car le quotidien du village est inconfortable. Bruits des animaux et des humains, à toute heure du jour et de la nuit, couchages improvisés, temps perdu et négociations hasardeuses. Enfin, l' incontournable interprète, l'oreille du chercheur, a droit à un portrait ciselé, sans pour autant que soient évoqués les problèmes d'interprétations manipulées de la réalité qu'il peut induire.

Comme nombre de collègues de sciences sociales, il passe à la paille de fer les erreurs, les bévues et l'arrogance des développeurs en tant qu'observateur et souvent expert mandaté par les « hauts d'en haut » du développement. Dans « les *Mbororo* de Lom-Pangar et la Banque mondiale », l'auteur montre l'inanité des distinctions entre « autochtones » et « migrants », le mythe de l'éleveur sans terre, donc sans patrimoine, à indemniser en cas d'expropriation, comme lors de la construction d'un barrage ennoyant les pâturages. Bien qu'utilisant facilement la notion d'ethnie (carte des plus de quarante ethnies analysées) pour qualifier des populations au genre de vie homogène (exprimé, selon lui, dans l'architecture et les paysages), il n'en explique pas moins la complexité des ethnogenèses ou les ambiguïtés et la dangerosité du terme « autochtone », manipulé politiquement

par le pouvoir camerounais et non compris par les administrateurs de la Banque mondiale. Pas facile d'être expert sans quitter la casquette de chercheur !

Le rapport à la terre, vue comme ressource et patrimoine, occupe une place de choix dans la géographie du développement que l'auteur pratique, dans la mesure où il polarise l'attention politique des développeurs et des paysanneries (« le foncier, nœud gordien du développement »). La descente des montagnards « païens » des monts Mandara pour coloniser les plaines adjacentes sous-peuplées du Cameroun septentrional – où les *Foulbé* musulmans conquérants disposent du monopole foncier –, est un marronnier de la recherche dans cette région. « Les massifs-ethnies des monts Mandara se sont montrés incapables de réguler leur croît démographique et n'ont jamais su orienter leur trop plein de peuplement vers des conquêtes territoriales », nous dit l'auteur, après avoir évoqué des massacres « régulateurs » du surpeuplement. Le transfert du droit occidental – romain ou anglo-saxon – méconnaît les droits d'usage, les droits liés à la mise en valeur et ceux du premier occupant. Insécurité juridique et sociale de ceux qui cultivent une parcelle vivrière dans le piémont des monts Mandara en saison des pluies, en raison de la pénurie de terre. Enjeu politique crucial s'il en est avec recherche vaine d'enregistrement administratif des baux temporaires malgré (ou à cause de) la place des *Lamido*, sultans aux pouvoirs étendus, autrefois esclavagistes, issus de la conquête peule, chefs de la terre. Leur force est telle que le chercheur estime qu'ils doivent être associés à la gestion du foncier, à l'inverse de nombre de scientifiques du sud du pays, ne voyant en eux que des féodaux et des rapaces à éliminer pour retrouver un pays démocratique... Ambiguïté de la situation de coopération parfois dénoncée. En l'absence de contre-pouvoir, la loi

du plus fort s'exprime cruellement dans cette région (bornage sauvage, châtiment public des voleurs), les régimes Ahidjo et Biya s'appuyant sur les féodaux locaux pour conserver le pouvoir. Difficile pour le chercheur expatrié en connivence avec les *Lamido* d'être du côté des « damnés de la terre » qui se retrouvent à Boko Haram ou dans la rébellion centrafricaine...

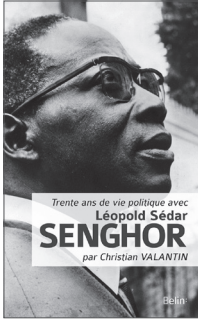
Coopérant de la rue Monsieur (siège parisien de l'ancien ministère de la France d'Outre-mer et de la Coopération, aujourd'hui disparu), dans une situation de coopération fréquente de substitution, Christian Seignobos fut un expert pour les projets de développement (casiers rizicoles, sécurisation foncière, suivi-évaluations, etc.) à la demande de l'ORSTOM (IRD actuel) ou du CIRAD sans s'y sentir à l'aise ; relations interdisciplinaires difficiles, développeurs aux abonnés absents, préconisations non suivies d'effets, répétitions des mêmes erreurs que pour les projets précédents... Faire table rase, remplacer un ancien monde par un nouveau est d'autant plus facile que l'on se garde bien de conserver les archives. Paysans « encadrés », paysannes « consciencisées », semis sous couverture végétale après la culture attelée, le « politiquement correct » occidental se décline en mots d'ordre successifs, soulageant les bonnes âmes sans améliorer des situations fluides, socialement et politiquement verrouillées. Et de nous achever avec l'histoire de ce vulgarisateur agricole américain (Benor, l'apôtre du *Training and visit system*), tombé dans un puits et rapatrié au États-Unis.

Il faut savoir gré à Christian Seignobos de nous avoir confié, dans un écrin luxueux, son regard aigu porté sur son expérience du Cameroun septentrional et d'une période qui s'achève.

Georges Courade

Christian Valantin

*Trente ans de vie politique
avec Léopold Sédar Senghor*



Paris, Belin, 2016, 202 p., EAN :
9782701196657, 19 €

Ce livre riche, foisonnant, est un « texte unique sur Senghor, l'homme politique », comme mentionné en quatrième de couverture. L'auteur, Christian Valantin, est issu d'une des plus anciennes familles métisses du Sénégal. Il a connu Léopold Sédar Senghor alors qu'ils étaient lycéens, en 1945. Ancien directeur de cabinet du Président Senghor, Christian Valantin a occupé de nombreuses fonctions officielles au sein du gouvernement de celui-ci. Senghor lui offre son premier poste en 1958.

L'ouvrage, très bien documenté, montre que « Senghor est un homme multiple », qui a embrassé de nombreuses carrières, politique, philosophique, culturelle, littéraire. La vie de Senghor est abordée à travers un prisme culturel et politique ; de Djilor à Paris, l'auteur se pose sur des thématiques telles que l'autonomie interne, l'indépendance et le socialisme africain, ou la civilisation de l'universel.

Le premier chapitre, biographique, évoque l'enfance de Senghor ; en 1928, admis en tant que boursier au lycée Louis-le-Grand,

il y découvre les écrivains de la négritude et la réalité d'une civilisation et d'une culture noire, avec notamment Damas ou Césaire, avec lequel il noue une amitié indéfectible. Ces rencontres nourrissent l'homme et son œuvre littéraire.

L'homme politique se réclame du socialisme en 1948, année où il rompt avec la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO), afin de créer son propre parti, le Bloc démocratique sénégalais (BDS). Selon Senghor, créer son parti revient à allier le socialisme avec le marxisme « en le repensant en négro-africain de l'Union Française ». Le discours culturel de Senghor sur la négritude et l'art nègre parle de la réalité africaine, ce qui transforme l'homme en personnage politique.

Dans le contexte de la colonisation, le discours de Senghor est que « les théoriciens de la colonisation se partageaient en deux courants : assimiler ou associer » ; l'assimilation exprimant le rationalisme français ; tandis que l'association prend en compte les différences des populations. En effet, des hommes comme Hubert Lyautey, premier résident général du protectorat français au Maroc et Robert Delavignette, administrateur colonial en Afrique occidentale française, mettront leurs nouvelles connaissances à disposition du Soudan ; « ils le restaureront dans ses valeurs propres en même temps qui le rénoveront en l'associant à la France ». Senghor respecte ces propos, d'autant plus qu'ils proviennent d'hommes « qui ont représenté la France dans son empire colonial ». Il mettra en avant le métissage des cultures en greffant sur la négritude le meilleur de la culture française.

L'ouvrage s'intéresse au contexte politique précédant la décolonisation de l'Afrique, avec des acteurs de la vie

politique sénégalaise tel que Lamine Guèye¹, premier africain à avoir obtenu une qualification de juriste en Europe, lequel s'occupa des quatre communes – Saint-Louis, Gorée, Rufisque, Dakar – en 1945. L'auteur évoque les tensions entre l'écrivain Senghor et Lamine Guèye, puis leur réconciliation lors du meeting du 17 juin 1957, qui aboutit à la création d'un parti unique, nommé l'Union progressiste sénégalaise (UPS). Ce parti conduit le Sénégal à l'indépendance. Le 20 août 1960, l'indépendance du Sénégal est prononcée. Élu le 5 septembre 1960, Senghor en devient le premier président. Il sera l'une des figures de proue du mouvement de décolonisation en Afrique².

Ainsi, l'auteur se penche sur les années 1955 - 1957 et sur le contexte politique de la période de pré-indépendance au Sénégal, avec des actions politiques riches qui conduiront à l'indépendance, telles que le projet de loi du 19 juin 1956 - avec le suffrage universel dans les territoires d'Afrique noire française; les décrets d'application du 29 janvier au 2 février 1957; la division des élus africains, lors des élections du 2 janvier 1956; le fédéralisme de Senghor; le congrès de Cotonou, du 25 au 27 juillet 1958; le périple africain du général de Gaulle, du 20 au 27 août 1958, où le Général explique aux populations les enjeux de la communauté franco-africaine...

Le 20 mai 1957, le premier gouvernement autonome du Sénégal s'attaque à

la mise en place d'une nouvelle politique économique: Mamadou Dia, président du Conseil des ministres, fait appel à Louis Joseph Lebreton, prêtre dominicain, expert aux Nations unies et l'un des inventeurs du concept de « développement ». Son orientation humaniste rejoint les thèses que Senghor a développées avec le concept de négritude.

Lebreton développe son concept économique, basé sur l'enquête - ou sur les faits-, et où la notion de bien commun, avec les notions de démocratie, participation, promotion de la femme notamment, permettent aux individus l'élaboration d'un bien commun global, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation ou de la culture.

Senghor adhère à cette vision d'une économie humaine pour construire un socialisme nouveau.

Les pages de l'ouvrage consacrées à l'autonomie interne expliquent largement cette idée de développement, à partir de la pensée de Lebreton et avec l'exemple de la mise en place du premier plan quadriennal au Sénégal, de 1961 à 1964; les étudiants en économie sauront s'approprier ce concept de « l'économie humaine, qui se nomme aujourd'hui "économie sociale et solidaire"³ ».

Le chapitre consacré à l'indépendance et au socialisme africain souligne que « les Constitutions nées de l'Indépendance en

1 Voir: www.senegal-online.com (<http://www.senegal-online.com/histoire/les-hommes-et-femmes-celebres-du-senegal/lamine-gueye-1891-1968/>),

2 Voir: « Perspective monde », outil pédagogique de l'université de Sherbrooke, Canada – [www.perspective.usherbrooke.ca](http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve?codeEve=312) (<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve?codeEve=312>).

3 Voir: Centre des études africaines de l'Université de Leiden, Pays-Bas – www.ascleiden.nl (<http://www.ascleiden.nl/content/development-plans-senegal>).

1960 s'engagent à respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales ». Depuis 1960, l'État sénégalais met en valeur les droits fondamentaux que représentent la souveraineté nationale et la démocratie.

La laïcité au Sénégal est inspirée de ce terme français, que l'on retrouve dans les Constitutions sénégalaises de 1960 et 1963 : pour Senghor, la République du Sénégal est « démocratique, sociale et laïque ». Selon lui, la laïcité est positive et ce concept, relié à celui de la religion, « est un aspect essentiel de la culture ». L'auteur explique qu'au Sénégal, le rapport de la religion au politique est particulier ; il s'agit d'un « islam noir », selon l'expression de Vincent Monteil⁴, soit un islam en pays noir. Sous la présidence de Senghor, néanmoins, l'État a pris en compte tant l'islam que le christianisme et l'ensemble des religions présentes au Sénégal coexistait librement.

L'ouvrage étudie ainsi le rapport de Senghor à la culture, laquelle, selon l'écrivain-poète, domine toute autre forme d'activité, et se place même avant la politique. En avril 1966, la première grande action politico-culturelle entreprise par Senghor en tant que président de la République du Sénégal, fut d'organiser un Festival mondial des arts nègres, célébrant la négritude. Homme de nature, « le nègre sent avant de voir ». « Par sa puissance d'émotion, il quitte son moi pour adhérer à l'objet, se l'assimiler, le faire entrer en lui pour le connaître profondément s'identifier à lui ». Pour Senghor, le nègre perçoit une force

spirituelle, une force active, au-delà de l'aspect matériel, à la différence du blanc européen, qui s'arrête aux apparences. L'art nègre est un art engagé, car en effet, selon lui, « l'indépendance de l'esprit, l'indépendance culturelle, est le préalable nécessaire aux autres indépendances : politique, économique et sociale ».

Ce concept de négritude a guidé Senghor dans son parcours d'homme politique, pour conduire le Sénégal à l'indépendance, combattre le colonialisme, permettre au colonisé de se défaire du colonisateur, en utilisant la langue française comme langue de la décolonisation.

Senghor prône la civilisation de l'universel, l'accès à la culture pour le rapprochement des hommes. Cet homme visionnaire, cet humaniste exceptionnel, ce poète, écrivain, homme politique, et chef d'État, « un homme multiple, aux sangs mêlés » : c'est cela que raconte, de façon intime, le livre de Christian Valantin.

Cet ouvrage, foisonnant, riche, se lit comme une « saga » ; celle d'un homme politique brillant dont la vie s'associe au destin d'un pays en construction, qui accède à l'indépendance et devient une République à part entière. Ce livre trouve sa place dans une bibliothèque universitaire ; il aidera chacun et chacune à connaître les histoires exceptionnelles d'un homme et de son pays.

Isabelle Calvache
Documentation IEDES

4 Voir Monteil V., 1964, *L'islam noir*, Paris, Édition du Seuil

Éric Calais

***Science et conscience
dans la post-urgence
du séisme d'Haïti***



Paris, L'Harmattan, 2017, 98 p.,
EAN : 9782343114859, 12 €

Sept ans après le séisme qui a ravagé Haïti en 2010, le sismologue français Éric Calais raconte son expérience de terrain sur l'île, sur laquelle il est arrivé en mission scientifique et où il est resté en tant que conseiller pour l'Organisation des Nations unies jusqu'en 2012. Ses notes permettent d'identifier des enjeux au cœur du processus de réhabilitation post-sismique du pays, un territoire fracturé tant au niveau matériel que social. Le sismologue a observé les logiques politiques et économiques qui croisent des décisions locales et l'organisation de l'aide internationale, tout étant confronté aux limites de son métier dans un pays qui a vingt ans de retard en matière sismique, ainsi qu'aux rapports tendus entre savoir scientifique et politique. Son diagnostic est sévère : la lenteur de la réhabilitation en Haïti, assez critiquée au niveau international, ne s'explique pas par un problème de ressources, mais par un « déséquilibre chronique entre [...] les montants, le rythme et la structuration

de l'aide internationale et (...) la capacité d'absorption du pays ».

L'auteur ne méconnaît pas le contexte initial : Haïti, pays agricole, soumis aux phénomènes climatiques et aux conflits politiques non résolus, est la nation dont le produit intérieur brut est le plus bas de l'Amérique, sa crise datant de bien avant le séisme de 2010. Ces conditions structurelles expliqueraient en partie le désastre – dont la méga ville de Port-au-Prince, surpeuplée et mal bâtie, a été l'épicentre –, ainsi que le manque de préparation locale face à une menace attendue par la communauté scientifique. En 2008, Calais et son collègue Haïtien, l'ingénieur Claude Prépetit, avaient déjà alerté le pouvoir local du danger sismique de la zone, sans pour autant susciter l'attention attendue, les autorités étant habituées à des phénomènes jugés plus constants, comme les cyclones. Là réside l'une des complexités du rapport science-politique : ayant des langages, des temps et des objectifs différents, le sismologue se confronte au défi d'informer les autorités du risque des événements qui sont, pourtant, imprévisibles¹ ; comme Sisyphe, il doit agir de manière continue, persévérante et constante, malgré la difficulté de rendre cette information « compatible avec les agendas à court terme des gouvernements et de leurs bailleurs dans un pays en urgence chronique. ».

Fort d'un esprit scientifique développé en vingt-cinq ans d'exercice, Éric Calais considère la formation et le transfert de connaissances techniques comme les outils principaux dans une gestion sismique adéquate, regrettant l'inexistence d'une communauté scientifique nationale capable de les créer et de les vulgariser. C'est une approche, pourtant, très rationnelle des

¹ Voir : Dupuy, J-P, 2005, « Petite métaphysique des tsunamis », *Essais*, Seuil, Paris ; 2004, « Pour un catastrophisme éclairé », *Essais*, Seuil, Paris.

catastrophes, parfois contestée par les auteurs dits « radicaux » des *disasters studies*², qui prônent leur compréhension intégrale – sociale, économique et symbolique ; l’auteur en prend finalement une certaine distance pour assumer les limites de la « science neutre », incapable de diriger à elle seule la reconstruction du pays et les actions de réduction des risques naturels. Il démontre ainsi la pertinence du développement d’une conscience et d’un savoir qui intègrent l’analyse scientifique à l’utilisation locale du territoire, de manière collaborative.

En Haïti ce défi s’avère cependant difficile, en partie à cause du « blocage » qu’exerce la nature du système d’aide au développement ; ce processus, répétitif et facilement transposable à d’autres thématiques et terrains en détresse, suppose l’arrivée d’une série d’acteurs et de fonds gérés et conçus à l’étranger sans considérer les acteurs, les besoins et les dynamiques locales, entraînant comme conséquence à la fin des missions des projets dont ni la réussite ni la continuité ne sont assurées. Devenu « terrain d’expérimentation », le pays est parfois soumis, en revanche, aux effets collatéraux des actions et des acteurs qui fonctionnent comme « un pays dans le pays », et qui renversent même le résultat des politiques nationales de longue date ; ce fut le cas de Port-au-Prince, ville reconverte en centre opérationnel des agences et des ONG internationales et qui a réactivé un processus de « démigration » vers une capitale en ruines.

Éric Calais identifie également ce modèle au niveau de grands projets nationaux, soutenus avec enthousiasme par des agences comme le Programme des Nations unies pour le développement et la Banque mondiale. L’insistance pour développer, par exemple, un réseau sismique malgré le manque de spécialistes locaux pour assurer son fonctionnement, témoignerait de la nature d’un système largement dénoncé³ et qui agit comme un marché, avec une série de gestionnaires, de bailleurs et de représentants qui se contentent de mettre en place des projets innovants pour assurer leur rôle et « faire rentrer de l’argent dans les caisses », n’ayant pas pour but exclusif la reconstruction effective d’un pays en détresse.

C’est un diagnostic sombre que confronte l’auteur, habitué aux logiques méthodiques de son métier de scientifique, à l’esprit politique et économique qui soutiendrait la gestion post-urgence ; même si elles se présentent comme techniquement justifiées – et dont la précision serait parfois même redoutable –, ces actions rendent compte des rapports de forces inégaux entre les différents acteurs engagés dans cette mise en scène : agences internationales, États et communauté experte confondus⁴ ; ainsi, dans le cas particulier d’Haïti, le séisme tombe rapidement dans l’oubli, ne rentrant dans aucun schéma de l’aide au développement, « trop incertain, trop peu fréquent et trop peu rentable qu’il est », et où le scientifique (l’auteur, lui-même) se trouve pris par hasard au

2 Voir : Hewitt, K., « Calamity in a technocratic age », dans Hewitt, K. (dir.), *Interpretations of calamity. From the viewpoint of human ecology*, George Allen & Unwin Éditeurs, Londres, Sydney, 1983, p. 3-32 ; Revet, S., 2010, « Le sens du désastre », *Revue Terrain*, n° 54, p. 42-55 ; Wisner B., Blaikie P., Cannon T., Davis I., « At Risk: Natural hazards, people’s vulnerability and disasters », 2^e édition, 1994, Londres et New York, Routledge.

3 Voir : Olivier de Sardan J-P., « Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social », 1995, *Hommes et société*, Paris, Karthala.

4 Voir : Revet S., Langumier J., « Le gouvernement des catastrophes », 2013, *Recherches internationales*, Paris, Karthala.

cœur d'une problématique politique et économique, dont le désastre ne serait qu'un alibi. La seule espérance reste - et c'est un projet que rejoint l'auteur - de construire un système de recherche scientifique solide, qui agit comme un moyen de rétention des talents locaux en fuite vers l'Europe ou le reste de l'Amérique, de progrès

soutenable avec une perspective locale, et finalement d'indépendance technique, mais aussi politique et économique pour le pays et sa communauté.

Patricia Díaz-Rubio
Diplômée Master Études
du développement – IEDES

Line Henry

***Habiter les beaux quartiers
à Santiago du Chili***



Paris, IHEAL, coll. « Chrysalides »,
2015, 200 p., EAN : 9782915310689,
12 €

Ce livre explore le développement urbain à Santiago du Chili, en particulier sa dynamique résidentielle à l'échelle métropolitaine. Il cherche à identifier les caractéristiques du choix d'emplacement résidentiel de différents groupes sociaux et l'impact de ces choix sur la forme urbaine de la ville et son architecture. Le développement continu dans la périphérie est présenté comme la principale force derrière le développement à Santiago, et l'auteur explore la tendance contraire de certaines élites qui choisissent de vivre au centre-ville. L'ouvrage cherche à déterminer les raisons et les répercussions de cette distinction entre une majorité de personnes éloignées

du centre et quelques autres résidant dans le centre lui-même.

De manière générale, Santiago du Chili présente des formes classiques de ségrégation sociale et spatiale, opposant les beaux quartiers du secteur nord-est aux quartiers populaires de l'ouest et du sud dans une société qui demeure très inégalitaire. Ce schéma fort reste peu modifié par les nouvelles formes d'urbanisation en périphérie ou de la désertification du centre historique. La croissance urbaine, facilitée par la libéralisation des marches fonciers sous le régime autoritaire, conduit les promoteurs à multiplier les programmes de lotissements en périphérie, suffisamment différenciés pour attirer les nouvelles classes moyennes. De façon complémentaire, comme le souligne l'auteur de la préface, Sébastien Velut, les transports ont été réorganisés pour tenter de répondre à une demande accrue de mobilité vers les périphéries urbaines toujours plus lointaines et peuplées.

La réalité est que Santiago est une ville extrêmement étendue, avec des quartiers résidentiels presque tous constitués de petites maisons les unes à côté des autres, souvent identiques, et offrant différents exemples du pavillon individuel. Ce type d'édifice et de forme de vie est la maison unifamiliale avec sa portion de jardin, aussi éloignée que possible des centres urbains denses. C'est un phénomène encouragé

par le désir de la majorité de l'élite économique et sociale, notamment celui de pouvoir « accéder à la possession immobilière dans un secteur valorisé, ce qui a pour effet le déplacement continu des populations, suivant leurs ressources et toujours en directions des périphéries ».

Ces forces centrifuges de ségrégation à Santiago sont essentielles à la compréhension de son développement urbain et régional et de la nouvelle centralisation étudiée. Sur cet arrière-plan « Habiter les beaux quartiers à Santiago du Chili » explore le retour en ville de populations aisées qui délaissent la maison en périphérie au profit d'un appartement dans les quartiers péricentraux, à contre courant de la croissance générale. Ce livre explore les décisions que prennent ces habitants, lesquelles, à travers leurs choix résidentiels et leurs influences sur la métropole chilienne, ont un impact direct sur le paysage urbain.

Dans la métropole éloignée de Santiago, on discerne néanmoins aujourd'hui de hautes tours commerciales de verre et d'acier formant un quartier traditionnellement destiné à l'élite économique et sociale de la capitale, où se frôlent « des sièges de grandes compagnies chiliennes et internationales, des ambassades, des hauts lieux de la vie culturelle de Santiago, des écoles privées et des universités réputées, des parcs superbement entretenus, de grandes enseignes commerciales rassemblées en « shopping centers » et des immeubles résidentiels très hauts ».

En mettant l'accent sur les questions d'architecture plutôt que sur les préoccupations d'urbanisme, le livre se concentre sur les choix inhérents aux différents types de bâtiments résidentiels par zones. Ces édifices et leurs qualités architecturales sont à la base de l'analyse du livre, lequel se demande pourquoi différents groupes

sociaux vivent dans différents types de structures et de lieux.

Mettant en opposition habitations unifamiliales de la périphérie et résidences hautes au centre, l'auteur discute des enjeux à grande échelle et des choix à plus petite échelle qui modifient le paysage urbain de Santiago, avec une attention spécifique et détaillée sur les édifices luxueux résidentiels très hauts et leur localisation.

Cet habitat collectif dit « de standing », dans la zone centrale de la capitale, est en contradiction avec l'universel désir du pavillon en banlieue, proposant un mode de vie très éloigné de celui de la maison unifamiliale avec jardin, ou celui des édifices hauts, caractéristiques du logement social. Il existe dans la littérature de nombreuses études « qui portent sur l'habitat collectif social ou pour les personnes à revenus modérés au Chili, mais très peu prennent en compte l'édifice « de standing » parce que les études sur le logement dans le pays se concentrent principalement sur la classe sociale inférieure ». L'étude de cet habitat ou de ce type d'édifice luxueux est abordé dans le livre par une série d'analyses statistiques, et notamment à travers des méthodes qualitatives - multiples entretiens et questionnaires aux résidents.

L'auteur se demande au cours du livre si cette tendance de recentralisation est vraiment un nouveau modèle urbain ou non à travers deux questions : « le modelé résidentiel vertical prestigieux à Santiago du Chili est-il une alternative au modelé universel du pavillon dans la périphérie ? Annonce-t-il un changement de paradigme qui signifierait l'apparition d'une densification urbaine dans la capitale ? ». L'investigation a besoin de considérer que Santiago est influencée par quatre spécificités urbaines résultant de son histoire : sa faible densité, sa forte ségrégation socio-économique

spatiale, son centre historique déserté et sa récente poly-centralité.

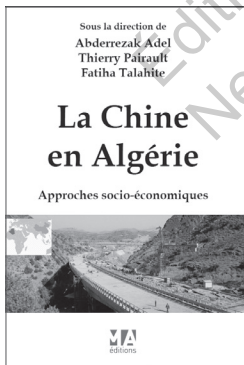
La réponse identifie la recherche par l'élite d'une « centralité décentralisée » rendue possible par la poly-centralité de la capitale du Chili qui émerge grâce à sa faible densité. Ce phénomène marque l'importance historique de ces quartiers centraux et « permet aux résidents de jouir d'un degré important de ségrégation socio-économique de sécurité, de prestige et par ailleurs de la proximité de services de commerces, d'équipement, d'emplois et de transports d'une grande qualité ». Enfin, ces élites choisissent un style architectonique et une forme de vie indépendante du reste de la métropole au sein de laquelle ils forment un terroir indépendant.

Le livre conclut en invitant les lecteurs à considérer les différents faits présentés pour répondre à ses questions, et suggère que le modèle des résidences verticales au centre n'est une alternative seulement pour les élites à hauts revenus. L'ouvrage montre un changement dans le paradigme de la maison unifamiliale en périphérie pour tous, qui n'est en revanche accessible qu'à ces élites. Dans ce sens, le livre souligne à quel point la ségrégation socio-économique est renforcée par l'émergence du choix résidentiel de hautes résidences luxueuses au centre-ville.

L. Nicolas Ronderos
Urban and Regional Development
Consultant IEDES Formation
Continue

Ouvrage collectif, sous la direction de Abderrezak Adel, Thierry Pairault et Fatiha Talahite

***La Chine en Algérie.
Approches socio-économiques***



Paris, MA Editions/ESKA, 2017,
185 p., ISBN 9782822405010, 24,90 €

Cet ouvrage rassemble une sélection de contributions qui proviennent d'une rencontre scientifique internationale qui s'est déroulée à l'université de Constantine. Il fait suite à une précédente publication dirigée par deux des responsables de celle-ci¹. Il matérialise une coopération universitaire qui s'est attelée à l'étude d'une question importante au cœur de l'actualité; elle concerne la stratégie de la Chine au niveau international, notamment en Afrique, à ses partenariats et coopérations entre pays et entreprises du sud, en prenant le cas de l'Algérie, l'un des principaux partenaires de l'Empire du milieu sur le continent africain.

L'introduction générale (Fatiha Talahite) est suivie d'une première partie (quatre chapitres) dans laquelle les auteurs rappellent les données institutionnelles,

¹ Voir Pairault T. et Talahite F. (dir.), 2014, *Chine-Algérie. Une relation singulière en Afrique*, Paris, Riveneuve éditions.

macroéconomiques et sectorielles de ces relations qui restent ambiguës. La seconde partie (trois chapitres) décrit et analyse des pratiques issues de la coopération entre les acteurs des deux pays opérant en Algérie.

L'introduction rappelle le cadre dans lequel s'inscrit la coopération entre les deux pays. D'un côté, la Chine est engagée dans une phase avancée d'internationalisation de ses firmes. Elle est aujourd'hui l'un des principaux pays émetteurs d'investissements directs étrangers (IDE) même si, en termes de stocks, les IDE chinois sortants ne représentent que 9 % du stock mondial d'IDE. Les surplus financiers retirés de ses échanges avec le reste du monde lui permettent de lancer ses firmes (tant publiques que privées) vers les économies de marché développées (relations sud-nord) et les économies émergentes du sud (relations sud-sud). Dans les relations nord-sud, la Chine cherche à acquérir des actifs stratégiques (technologies). Dans les relations sud-sud, elle cherche à s'assurer l'accès aux matières premières, mais aussi, en aval, l'entrée sur des marchés pour la prestation de services impliquant la présence de ses firmes comme principaux opérateurs (prestations de services).

Pour l'Algérie, une économie frappée par la malédiction des matières premières (*dutch disease*) qui a entraîné une désindustrialisation précoce et qui connaît des blocages institutionnels récurrents, la coopération avec la Chine ouvre de nombreuses opportunités notamment de coopérations industrielles dans des secteurs où elle accuse du retard, par exemple le secteur automobile. La Chine offre une alternative face aux difficultés d'établir des partenariats durables avec les pays du nord de la Méditerranée, dont les firmes se montrent souvent réticentes à s'investir dans une économie encore fortement bureaucratique.

Les relations qui se sont développées entre les deux pays au cours des dernières années sont complexes, moins importantes qu'annoncées et sujettes à réévaluation tant en ce qui concerne les opérateurs, les modes de coopération, la dynamique et l'impact des échanges entre les deux pays, les divergences entre les attentes respectives des partenaires, le niveau réel des investissements réalisés par la Chine dans le pays.

Thierry Pairault (chapitre 1) se livre à un long travail d'identification des firmes chinoises, principalement des entreprises d'état, engagées dans la réalisation des projets signés entre les deux pays. Il en ressort deux choses importantes. Dans de nombreux cas, le partenaire officiel chinois sous-traite auprès d'autres firmes chinoises (parfois des succursales de firmes étrangères installées en Chine) ou étrangères la réalisation de parties du contrat. Dans d'autres cas, les firmes chinoises en charge d'importants chantiers ne le sont qu'en apparence. Pour la construction de la grande mosquée d'Alger, des firmes allemandes, canadiennes assurent les parties les plus complexes de la réalisation du projet.

Il ressort de cette présentation que les projets, moins nombreux qu'il est généralement indiqué, se concentrent dans une variété de secteurs ; d'abord celui des services, des études, de la recherche d'affaires, suivi par celui de la construction, domaine où la Chine, en Algérie comme dans d'autres pays de la région, a acquis une grande réputation. L'auteur nuance donc la présence chinoise en termes d'investissements en insistant sur la différence entre prestation de service (la construction d'un port, d'une autoroute) et l'IDE, qui implique l'exploitation dans la durée d'un actif local construit grâce à l'apport de capitaux chinois.

Les échanges entre les deux pays produisent-ils un effet positif sur le tissu industriel local notamment à travers l'importation de biens d'équipement ? L'observation statistique à laquelle se livre Messaoud Zouirki (chapitre 2) montre que, globalement, les importations chinoises vers l'Algérie sont, en contenu, de basse voire de moyenne technologie, avec un faible impact en termes de diffusion dans le tissu industriel du pays récepteur. La croissance des importations en provenance de Chine, du reste, n'entame pas la prédominance des importations à plus forte intensité technologique en provenance de l'Europe.

Un autre point concerne la question du transfert de technologie entre les deux économies notamment au sein de zones dédiées : les Zones économiques spéciales (ZES). Khadija Benbraham et Thierry Pairault (chapitre 3) rappellent le rôle des ZES dans la modernisation de la Chine et envisagent la manière dont cette expérience pourrait être dupliquée en Algérie. En la matière, les approches divergent entre les partenaires. Pour les chinois, l'idée qui prévaut est celle d'une plate-forme aménagée par les investisseurs chinois. La partie algérienne, au contraire, opterait pour mise en place de Zones de développement industriel intégré (ZDI), la création de parcs technologiques au sein desquels s'opèrerait réellement un transfert et un essaimage de technologie, en associant des PME locales autour de groupes chinois émetteurs de la technologie.

L'analyse de la coopération entre les deux pays dans le secteur automobile conduite par Rachid Mira, Thierry Pairault et Fatih

Talahite (chapitre 4) illustre les attentes de l'Algérie dans le développement de ce secteur primordial en mettant en évidence le retard accumulé alors que le taux de motorisation de l'Algérie est le plus élevé de la région. Le gouvernement essaie depuis longtemps, sans beaucoup de succès, d'attirer des producteurs étrangers sur son sol alors que le Maroc voisin a su attirer des investissements conséquents à Tanger et à Kenitra.

En Algérie, le problème se heurte à plusieurs difficultés : la prise de décision au niveau de la bureaucratie centrale (vision étatiste du développement sectoriel) qui a échoué à plusieurs reprises à monter des partenariats viables et ambitieux, à la question du transfert de technologie et à celui de la sous-traitance permettant d'intégrer les firmes locales, à celle des volumes et des économies d'échelle et, bien sûr, à celle des financements. La corruption joue ici un rôle central comme on vient de le voir avec le congédiement rapide du nouveau premier ministre qui a eu la vélocité de s'opposer à l'importation de d'automobiles qui alimente la corruption.

Les autorités sont tentées de jouer la carte chinoise pour inciter les producteurs européens à investir dans leur pays, sachant que les firmes de ces pays jouissent d'une meilleure réputation² et occupent encore des parts de marché importantes (Renault). En revanche, dans le domaine des véhicules utilitaires, les importations en provenance de Chine occupent une place de plus en plus importante et ont dépassé celles en provenance du Japon, de Corée du Sud, d'Europe.

2 Ceci semble se constater un peu partout : en Russie une voiture occidentale de 3-4 ans d'âge peut atteindre le même prix qu'une voiture neuve produite localement. En Chine, pays où le secteur automobile s'est fortement développé et en partie « sinisé », on constate l'engouement des conducteurs locaux pour les voitures occidentales – produites en Chine – de préférence de grosses cylindrées plutôt que les voitures chinoises.

Finalement, on pourrait parler d'une coopération contrariée entre les deux pays, chaque partie cherchant à réaliser un objectif que l'autre ne semble pas vouloir intégrer complètement dans sa stratégie. Les relations entre les deux pays sont en dessous de ce qu'elles pourraient engendrer en termes de flux d'échanges, de volume de capitaux investis, de coopérations industrielles.

La seconde partie de l'ouvrage est constituée d'études de cas. Brahim Benlakhlef et Pierre Bergel (chapitre 5) décrivent et analysent une remontée de filière, en étudiant la manière dont des entrepreneurs familiaux (plutôt des commerçants) de deux villes du sud-est du pays, aux traditions contestatrices, Aïn Fakroun et Bir El Ater, ont remonté la filière de l'approvisionnement en produits textiles, directement jusqu'en Chine, en contournant les opérateurs dans les pays-relais. Coopération par le bas, esprit d'entreprise, contournement des règles (économie informelle); des familles ont su créer des centres de réception et de redistribution de produits importés de Chine, en grande partie de mauvaise qualité, puis, via un détour par la France, à faire venir des produits améliorés. Le revers de la médaille, c'est la destruction de l'industrie textile locale.

Une étude de cas réalisée par Wenke Krestin (chapitre 6) montre l'importance des machines chinoises dans le démarrage d'activités pour le secteur de l'agro-alimentaire. Elles ont en réalité un effet de levier limité. À partir d'un certain stade de leur développement, les producteurs locaux utilisent des machines plus performantes

provenant des pays européens voisins (l'Italie notamment).

Enfin, dans une contribution de facture anthropologique, Hicham Rouibah (chapitre 7) observe méticuleusement le mode de vie des travailleurs chinois installés dans des baraquements à la périphérie d'une grande ville de Kabylie, l'organisation au sein de leur mini société, leur mode de vie très spartiate, les rapports avec leurs collègues de travail algériens, avec la population locale qui les initie au couscous les jours de congé; une description intéressante qui contredit certains stéréotypes sur la présence chinoise dans certains pays africains.

L'ouvrage apporte de nombreuses informations sur la réalité de la présence chinoise en Algérie, sur les difficultés de faire converger des attentes et des projets des différentes parties. Il éclaire les pratiques des opérateurs chinois dans un environnement particulier qui doivent se plier à la fois aux réglementations de leurs propres autorités, à celles des autorités algériennes, aux conditions locales de la concurrence et de la passation des marchés, aux modalités d'approvisionnement; elles sont loin d'entrer dans un pays conquis. En termes de retombées, la partie algérienne attend beaucoup de cette coopération, elle peut être un substitut aux limites de la coopération avec les partenaires traditionnels du nord de la Méditerranée.

Xavier Richet, Professeur émérite
Université de la Sorbonne nouvelle,
Sémianire BRIC, EHESS-FMSH